

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

En raison de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 et afin de faciliter le respect des « gestes barrières » et des mesures de distanciation sociale, le Conseil Municipal de la Commune se réunira, **au foyer communal**, sis rue du Bouloi, en séance ordinaire le

**Mercredi 15 juillet 2020 à 19 h 00**

Il est demandé à chaque conseiller municipal de bien vouloir se munir d'un masque individuel, d'une solution hydro-alcoolique ainsi que d'un stylo personnel.

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020, le Maire de l'organe délibérant d'une collectivité territoriale peut décider, pour assurer la tenue de la réunion de l'organe délibérant dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, de fixer un nombre maximal de personnes autorisées à y assister. Celui-ci sera donc porté à **10**. Les personnes présentes devront porter un masque individuel.

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Commune.

### **ORDRE DU JOUR**

---

- 1 - Approbation du compte-rendu précédent
- 2 - Décision modificative n° 1 – Budget unique 2020 de la Commune
- 3 - Autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de regroupement des écoles
- 4 - Fonds de Solidarité Logement – Convention 2020
- 5 - Vente du chemin rural des Avosnes de Laval
- 6 - Vente de terrain chemin de la Montagne
- 7 - Achat de terrain pour élargissement de voie
- 8 - Annulation de la vente de la Gare
- 9 - Commission Communale des Impôts Directs
- 10 - Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement pour surcroît d'activités
- 11 - Création de deux postes d'adjoint technique territorial non permanents, à temps non complet, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
- 12 - Création d'un poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences
- 13 - Travaux d'enfouissement des réseaux électriques – Programme 2021
- 14 - Consultation téléphonie/internet
- 15 - Affranchissement du courrier
- 16 - Création d'une régie de recettes « Famille »

- 17 - Formation des élus locaux
- 18 - Prise en charge des frais engagés par les élus
- 19 - Fermage des parcelles au lieudit « La Sotterie »
- 20 - Création d'une commission consultative sur le projet de regroupement des écoles
- 21 - Règlement intérieur du Conseil Municipal
- 22 - Proposition des représentants S2e77 à la Communauté de Communes des Deux Morin
- 23 - Questions diverses

En Mairie, le 9 juillet 2020

Le Maire,  
Michael ROUSSEAU

